



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AMBASSADE DE FRANCE EN ÉQUATEUR

FICHE ÉQUATEUR

I. Organisation de l'enseignement supérieur

- *La restructuration du système d'enseignement supérieur :*

L'Équateur a fait du développement humain l'une de ses priorités dans la perspective de transformer, à terme, la structure de l'économie, afin de passer d'une économie dépendante des matières premières à une « économie de la connaissance ». Dans ce contexte, le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche s'avère crucial pour l'Équateur.

La loi organique sur l'enseignement supérieur (2010) précise les fonctions de plusieurs institutions compétentes en matière: le Secrétariat National à l'Enseignement Supérieur, Sciences, Technologies et Innovation (SENESCYT), en charge de la formulation et de la mise en place des politiques publiques du secteur, de la promotion de la recherche scientifique et des savoirs ancestraux ; le Conseil d'Éducation Supérieure (CES), dans lequel sont représentés les universités, les étudiants et le gouvernement (la SENESCYT assure la présidence du CES) et dont la mission est de réguler et de coordonner le système d'enseignement supérieur en lien avec le CEAACES et la SENESCYT ; enfin le Conseil d'Évaluation, d'Habilitation et de Garantie de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (CEAACES) en charge de l'évaluation et de l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur sur le plan institutionnel, universitaire et scientifique.

La première phase d'évaluation des universités équatoriennes a débouché en 2009 sur une **typologie en cinq catégories** (de la catégorie « A » à la catégorie « E ») sur la base d'une série de critères : qualité de l'enseignement, connaissances acquises des étudiants, capacités de recherche au sein de l'université, qualité des infrastructures, statut des professeurs, efficacité du fonctionnement de l'université, etc. La première catégorie (« A ») regroupe les universités disposant de capacité pour assurer une mission d'enseignement et de recherche. À l'issue d'un long processus d'évaluation complémentaire, 14 universités privées de catégories « E » ont été fermées en avril 2012 par le CEAACES faute d'avoir respecté les critères de qualité fixés par la loi de 2010. **Depuis 2009, le nombre d'universités est ainsi passé de 71 à 57 universités**¹. La typologie des universités est disponible sur le site Internet du CEAACES.

En 2013, le CEAACES est en charge de conduire un nouveau processus d'évaluation des universités équatoriennes, qu'elles soient publiques ou privées. Cette fois, l'évaluation intègre une analyse par filière et débouchera sur une typologie des universités qui distinguera les établissements d'enseignement supérieur en **quatre catégories** ; université d'enseignement supérieur et de recherche ; université d'enseignement supérieur (non habilitée à la recherche) ; université de formation continue ; institut de formation technologique.

Outre le renforcement de la qualité des universités existantes, la loi de 2010 prévoit la création de quatre pôles publics d'enseignement supérieur et technologiques :

- La Ville de la connaissance « Yachay ». La création de ce pôle urbain et technologique est supervisée par la SENESCYT. Situé à Imbabura (au Nord de l'Équateur), Yachay a pour objectif de stimuler le développement de l'innovation et de la technologie. Le projet devrait voir le jour en 2014 avec l'ouverture de l'université publique de Yachay, l'installation des principaux instituts de recherche du pays, puis avec la création d'un parc technologique et industriel d'ici 2017. Le pôle universitaire et technologique de Yachay s'articulera autour de cinq axes: Sciences de la Vie, Nanosciences, Technologies de l'Information et de la Communication, Énergies renouvelables – Changement Climatique et Pétrochimie.

¹ À titre de comparaison, le nombre d'universités en Équateur est passé de 26 (en 1996) à (71 en 2006) avant de diminuer à 57 (en 2012), puis à 61 (en 2013).

- L'Université Régionale Amazonienne « Ikiam », créée sous l'impulsion du Ministère Coordinateur de la Connaissance et du Talent Humain. Ikiam fonctionnera sur la base d'un réseau plusieurs universités, instituts technologiques et de centres de recherche axés à la fois sur la biodiversité (campus central de Tena), les hydrocarbures (campus périphérique d'Orellana) et les mines (campus périphérique de Zamora Chinchipe)
- L'Université des Sciences de l'Éducation (située à Azogues, province de Cañar) axée sur la formation des enseignants du secondaire. et sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.
- Université des Arts des Guayaquil sous la tutelle du Ministère de la Culture (dont l'ouverture est prévue en 2013)

- *L'accès à l'université*

Jusqu'à fin 2011, il n'y avait pas d'examen d'entrée dans les universités publiques (à l'exception de certaines formations, comme en médecine). Depuis début 2012 et conformément à la loi organique de 2010, un système de remise à niveau et d'admission des bacheliers a été mis en place pour entrer à l'université publique (« Sistema de Nivelación y Admisión »). Le système est géré par la SENESCYT qui a bénéficié de l'assistance technique du Mexique, de la Colombie et du Brésil. Le système vise à évaluer les aptitudes des étudiants à travers une série de tests (cf. test de raisonnement et de maîtrise de la langue, test de mathématiques et de logique). Les étudiants sont ensuite orientés vers les universités de leur choix en fonction de plusieurs critères (résultats aux tests, nombre de places disponibles au sein des universités, préférences des étudiants). En fonction des résultats obtenus, les bacheliers ont la possibilité de bénéficier de cours de remise à niveau. La mise en place de ce nouveau système s'explique essentiellement en raison de la faiblesse du niveau dans le secondaire. C'est aussi la raison pour laquelle les formations de deuxième cycle en Équateur (« licenciaturas » et « ingenierías ») durent plus longtemps qu'en France (respectivement 4 et 5 ans). Le nouveau système d'admission rencontre néanmoins certaines limites, en raison du nombre limité de places dans les universités face aux demandes croissantes (72.000 en 2012). Les universités privées ont, quant à elles, chacune leurs propres modalités d'entrée (souvent composées d'examens d'entrée en psychologie, aptitude verbale, logique et mathématique).

- *Les universités :*

Il existe en Équateur, pour ce qui est des études supérieures, quatre types d'établissements :

- Les Universités publiques dont l'accès est désormais gratuit depuis la loi organique de 2010 (gratuité uniquement en niveau licence)
- Les Écoles Polytechniques publiques qui forment principalement des ingénieurs sur un cursus de 5 ans.
- Les Universités semi-privées qui bénéficient de certaines subventions de l'État, telles que les universités catholiques ou des universités soutenues par des organismes internationaux comme l'Université Latino Américaine des Sciences sociales – la FLACSO qui bénéficie d'un soutien de l'UNESCO et du gouvernement ou l'Université Andina Simon Bolivar (UASB) appuyée par la Communauté Andine (CAN).
- Les Universités privées ou instituts de formation sont réservées aux classes aisées de la population (en raison des frais d'inscription élevés).

Quels que soient leurs statuts juridiques, les universités proposent généralement, soit des cursus dits généralistes (sciences humaines), soit des cursus techniques en rapport le plus souvent avec les problématiques du territoire sur lesquels elles sont implantées. Les enseignements y sont très pratiques et en faveur du développement social et économique de la région.

Les universités les plus réputées et les plus fréquentées sont centralisées en général dans les grandes villes du pays, notamment Quito, Guayaquil, Cuenca, Riobamba, Loja.

II. Organisation des études et enseignements dispensés

- *Les parcours universitaires :*

Avant la réforme de 2013, les diplômes universitaires s'obtenaient au bout de 4 ans pour la « Licenciatura » (cf. niveau « Pregrado » équivalent d'une Licence en Europe en termes de volume horaire et crédits comparables), voire 5 ans pour l'Ingeniería (cf. niveau « Pregrado » équivalent d'une Licence en Europe), et peuvent aller jusqu'à un « Doctorado » (Doctorat, qui dure entre 3 et 4 ans). Le règlement académique du

Conseil d'Education Supérieur, sur le point d'être adopté en 2013, devrait prévoir un alignement du premier cycle universitaire (« Licenciatura » et « Ingenieria » équivalent à au moins 240 crédits², d'une durée d'au moins 8 semestre), suivi du diplôme de « Especialista » (entre 35 et 45 crédits supplémentaires, d'une durée minimum d'un semestre), puis du diplôme de « Maestría » professionnelle (entre 60 et 90 crédits supplémentaire, d'une durée minimum de trois semestres) ou de « Maestría » de recherche (entre 90 et 120 crédits supplémentaire, d'une durée minimum de quatre semestres).

Les écoles ou instituts technologiques proposent des cursus plus courts, allant de deux ans pour un technicien et trois ans pour un « *tecnólogo* ».

Il existe très peu de formations en troisième cycle centrées sur la recherche, bien que des initiatives se développent dans les universités les plus importantes et souvent en relation avec des universités étrangères. A l'heure actuelle, seules deux universités équatoriennes sont habilitées à délivrer des doctorats :

- la FLACSO Equateur délivre des doctorats dans le domaine de l'économie du développement et des études andines ;
- l'Université Andine Simon Bolivar (UASB) propose des doctorats dans les domaines du droit, de l'administration, de l'histoire, de la santé collective, santé et société, et des études culturelles latino-américaines.

Sur un plan général, les universités équatoriennes proposent plusieurs centaines de formations d'enseignement supérieur. Il existe en Equateur 1.600 filières (ou carreras), 4.500 diplômes (pregrado et posgrado), 480 diplômes de type posgrado (master, diplômes spécialisés et spécialisations médicales) et 6 programmes doctoraux (uniquement gérés par la FLACSO et l'UASB à ce jour).

Leurs dénominations sont variables suivant l'université et la durée des études. On constate que de nombreuses disciplines sont souvent regroupées au sein d'un même cursus, à l'image des cursus de psychologie et en sciences de l'éducation. Néanmoins, les parcours universitaires sont loin d'être homogènes et harmonisés. En effet, des intitulés similaires peuvent nécessiter des cursus de durées différentes, et chaque université propose son cursus spécifique. Le Conseil d'Education Supérieur (CES) s'apprête d'ailleurs à adopter une norme permettant d'harmoniser et de réguler les formations universitaires. En revanche, quel que soit le cursus suivi, les étudiants sont dans l'obligation de rendre un travail de recherche de fin d'études, appelé communément « *tesis* » (mémoire)

Par ailleurs, la SENESCYT envisage de créer 40 instituts technologiques en Equateur afin de porter à 25% le nombre d'institutions d'enseignement supérieur en charge de la formation des techniciens (contre 12% actuellement). Il existe en Equateur 282 instituts techniques, technologiques et conservatoires des arts et culturels (dont 51% publics, 45% privés et 4% cofinancés). La politique de la SENESCYT s'inscrit également dans la perspective de recentrer les missions de l'université (dont certaines formations s'apparentent davantage à des formations technologiques).

Schéma sur l'enseignement supérieur en Equateur (cf. les équivalences de diplôme sont évaluées au cas par cas par les commissions pédagogiques des universités françaises):

Niveau	Diplôme en Equateur
1. Pregrado ("3 ^{er} nivel")	<i>Licenciatura</i> (4 ans)
	<i>Ingenieria</i> (5 ans)
	<i>Medicina</i> (9 ans)
2. Posgrado ("4 ^{to} nivel")	<i>Especializacion</i> (1 an)
	<i>Maestria</i> (2 ans)
3. Doctorado ("5 ^{to} nivel")	<i>Doctorado – PhD</i> (3 à 4 ans)

- *Principaux domaines d'études en Equateur*

Selon les informations publiées par la SENESCYT³, la majorité des étudiants choisissent des filières d'études en lien avec l'administration et l'économie des entreprises et les sciences de l'éducation. Une

² En Equateur, un crédit académique serait équivalent à 25h (inclus les cours, les travaux en groupe et les stages)

³ Source : SENESCYT

minorité d'étudiant s'oriente dans les domaines scientifiques.

Diplômés par disciplines (2011) :

- Administration, économie : 26% du total des étudiants diplômés en licence ; 24% du total des étudiants diplômés en master
- Education : 23% des diplômés en licence ; 34% des diplômés en master
- Sciences sociales et environnement : 20% des diplômés en licence, 18% des diplômés en master
- Sciences : 14% des diplômés en licence, 6% des diplômés en master
- Médecine : 10% des diplômés en diplôme de médecine, 15% des diplômés en spécialité
- Autre : 7% des diplômés en licence, 4% des diplômés en master

- *La reconnaissance des diplômes étrangers en Equateur*

Les modalités de reconnaissance des diplômes étrangers en Equateur s'effectuent à trois niveaux :

- Soit à travers un accord bilatéral de reconnaissance mutuelle des diplômes ;
- Soit à travers la liste des universités étrangères reconnues par la SENESCYT ;
- Soit à travers la validation par une commission pédagogique de la SENESCYT

Chaque année, la SENESCYT publie une liste d'universités étrangères dont les diplômes sont automatiquement reconnus par l'Equateur. Cette liste est disponible sur le site Internet de la SENESCYT. En 2013, 105 universités françaises sont reconnues par la SENESCYT.

Pour faire reconnaître un diplôme délivré par une université ou une école d'ingénieur française qui n'est pas dans la liste, un dossier doit être déposé à la SENESCYT afin qu'il soit évalué par une commission pédagogique. Une série de documents sont notamment exigés : copie du passeport ; copie certifiée conforme du diplôme (apostillé⁴) accompagné d'une traduction officielle; relevés de notes, listes des matières, crédits ECTS et équivalences en heure de la formation universitaire⁵.

III. Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

- *Difficultés structurelles, toutefois:*

On note une volonté croissante des universités de diversifier leurs offres de formation et de collaborer à cet effet avec des universités étrangères, ce qui a souvent pour conséquence une amélioration de leur niveau académique. Néanmoins, le système universitaire public fait face à des difficultés structurelles qu'il parvient difficilement à résoudre :

- Le manque de moyens, en dépit de l'accroissement du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche ces dernières années (\$ 1,3 milliards en 2012, soit 1,95 du PIB, contre \$ 500 millions en 2006).
- Les problèmes de moyens a pour conséquence un appauvrissement des outils pédagogiques et de la formation continue des enseignants. On note que, dans beaucoup de disciplines, le niveau des étudiants à l'issue de leur cursus d'étude est relativement bas.
- Le manque de cohésion au sein des différents services des universités, ainsi que certaines paralysies dues au retard de paiement des salaires du personnel enseignant représentent un problème considérable.
- La faiblesse structurelle de l'enseignement secondaire a des conséquences sur la qualité du niveau à l'université et contribue à l'allongement des cursus universitaires. Toutefois, le nouveau système de remise à niveau et d'admission à l'université mis en place par la SENESCYT début 2012 pourrait avoir un impact sur le processus de massification et de démocratisation de l'accès à l'université, dans un sens ou dans l'autre. Cela dit, les statistiques nationales montrent certaines avancées (33% des 18-14 ans accèdent à l'université, contre 9% avant la réforme de 2010, dont une part accrue de jeunes indigènes et afro-équatoriens)
- Le renouvellement des professeurs d'université, dont une grande majorité s'apprête à partir à la retraite sous l'effet de récentes mesures, pose la question cruciale de la formation d'une nouvelle génération d'enseignement-chercheurs dans des délais très courts ;

⁴ Procédure accessible sur le site de l'Ambassade de France: <http://www.ambafrance-ec.org/spip.php?article1005>

⁵ Procédure accessible sur le site de la SENESCYT : <http://www.educacionsuperior.gob.ec/reconocimiento-e-inscripcion-de-titulos-expedidos-por-instituciones-de-educacion-superior-extranjeras/>

▪ Dispositifs de bourses de la SENESCYT

Le dispositif de bourses du Gouvernement équatorien s'est considérablement renforcé ces dernières années afin de renforcer les capacités des futurs décideurs, ingénieurs, médecins et chercheurs. Le nombre de bourses est ainsi passé de 200 au milieu des années 90 à plus de 8.200 bourses pour la période 2007-2012 (pour un budget de plus de 527 millions de dollars). En 2013, près de 7.000 étudiants, boursiers de l'Etat équatorien, étudient à l'étranger⁶. A compter de 2013, les bourses de la SENESCYT seront désormais allouées non seulement sur des critères de mérite académique (sur la base d'une sélection par concours) mais également sur critère social.

Cinq dispositifs sont actuellement en vigueur, accessibles aux étudiants et aux professeurs de nationalité équatorienne (à l'exception du programme « Prometeo »), qu'ils soient résident en Equateur ou à l'étranger :

1- Bourses générales attribuées dans le cadre d'un processus de sélection organisé deux fois par an (« Convocatoria General ») afin d'étudier dans l'une des 1.580 universités reconnues par la SENESCYT (dont 105 universités, grandes Ecoles et écoles d'ingénieur françaises⁷). La bourse (jusqu'à \$108.000 pour un master complet en deux ans ; jusqu'à \$203.000 pour un doctorat en 4 ans ; jusqu'à \$57.000 / an pour une spécialité médicale entre 1 et 5 ans) est conditionnée à la réussite des examens écrits et oraux de la SENESCYT, ainsi qu'à une série d'engagements de la part du boursier :

- L'étudiant, doit obtenir, dans un délai d'un an, l'admission au sein d'une université (en master ou doctorat), dans un domaine considéré comme prioritaire par l'Equateur : Sciences fondamentales, Sciences de la Vie, Ressources Naturelles, Production et Innovation, Sciences de l'Education ; Sciences Sociales, Art et Culture (10% du total maximum des bourses).

- Le boursier s'engage à revenir en Equateur au service du développement de son pays pour une durée deux fois supérieure à celle de ses études à l'étranger (sous peine de devoir rembourser la bourse).

2- Bourses d'excellence attribuées aux étudiants admis au sein de l'une des 175 « universités d'excellence » reconnues par la SENESCYT (dont 12 universités françaises en 2013). Les universités « d'excellences » de la SENESCYT sont identifiées sur la base du croisement de plusieurs classements internationaux. Dès lors que l'étudiant est accepté au sein d'une « université d'excellence », la bourse est presque automatique. Si un examen d'entrée au sein de « l'université d'excellence » n'est pas exigé par l'université d'accueil, la SENESCYT peut demander à l'étudiant de passer un examen. La bourse (d'un montant maximum de \$250.000 pour la durée des études) permet de réaliser des études en licence (jusqu'à 7 ans), en master (jusqu'à 2 ans), en doctorat (jusqu'à 4 ans) ou en spécialité médicale (entre 1 et 5 ans) dans les domaines considérés comme prioritaires pour l'Equateur.

3- Bourses doctorales pour professeurs d'université

La SENESCYT dispose d'un programme de bourse doctorale depuis fin 2012 s'adressant exclusivement aux professeurs d'université titulaires (de plus de 45 ans). Ce programme s'inscrit dans le cadre des objectifs de la loi organique qui fixe pour objectif d'atteindre, d'ici 2017, 70% d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat dans les universités d'enseignement et de recherche (40% pour les universités d'enseignement supérieur non habilitées à la recherche). En échange de la bourse (jusqu'à \$203.000), le professeur s'engage à publier des articles scientifiques et à collaborer auprès de son université d'origine pour une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans. Le programme de bourses est ouvert à 650 universités étrangères (dont 36 universités et écoles françaises dans les domaines considérés comme prioritaires pour l'Equateur; ou auprès des 105 universités françaises reconnues par la SENESCYT ayant signé un accord de coopération avec l'université d'origine).

4- Bourses de préparation au départ, notamment sur le plan méthodologique, scientifique linguistique (principalement en anglais) et psychologique, destinées aux étudiants boursiers de la SENESCYT. Ce programme a démarré en 2013.

⁶ D'après la SENESCYT, sur la période 2007-2012, 47% des boursiers poursuivent leurs études en Europe, Asie et Afrique ; 33% aux Etats-Unis, Canada et Asie ; 20% en Amérique latine et Caraïbes. Quant aux domaines d'études, ils concernent à 82% l'ingénierie, sciences et médecine ; 15% les sciences sociales, 2% l'art et la culture et 1% l'éducation.

⁷ Au cours des deux phases d'appel annuel à bourses en 2012, le taux de succès du programme général s'élève à près de 30% du total des candidatures (entre la présélection, l'examen et l'attribution de la bourse). Dans le cadre du programme général de bourses 2012, la France est située en 5e position après l'Espagne, l'Argentine, les Etats-Unis et le Brésil.

5- Bourses de recherche en Equateur (« Prometeo »)

Le gouvernement équatorien a mis en place depuis fin 2011 un dispositif de bourses dont l'objectif est de renforcer les capacités scientifiques des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (universités publiques, écoles polytechniques, instituts de recherche), des ministères et du secteur productif public. Ce programme de bourse, géré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Sciences et Technologie (SENESCYT) est ouvert aux chercheurs étrangers, titulaires d'un doctorat, reconnus par la communauté scientifique et porteurs de projets de recherche dans l'un des domaines suivants : sciences de la vie, ressources naturelles, production/innovation, sciences sociales. Les enseignants-chercheurs étrangers sont invités à développer des projets de recherche, à encadrer / former des équipes nationales à la formulation et mise en œuvre de projets et nouvelles techniques de recherche, à contribuer au développement de réseaux de recherche, à contribuer à des co-publications, à organiser des séminaires et/ou à enseigner. Outre une série d'avantages (1 billet A/R jusqu'à \$3.000, appui aux démarches de visa, jusqu'à \$ 3.000 d'appui au logement, assurance vie jusqu'à \$2.500, frais de fonctionnement jusqu'à \$2.000), l'allocation de bourse mensuelle s'élève entre \$2.000 et \$6.000 (selon le niveau d'expérience). Le processus de candidature passe par une présélection (en ligne) puis par une phase de sélection par la SENESCYT en étroite coordination avec l'institution d'accueil (sur la base d'un projet élaboré par l'enseignant-chercheur).

▪ Le niveau de mobilité étudiante

Le niveau de mobilité des étudiants équatoriens reste modeste à ce jour, comme le soulignent les statistiques. En 2012-2013, l'Equateur compte 555 000 étudiants (dont 62% dans les universités publiques, 26% dans les universités cofinancées et 11% dans les universités privées). En Equateur, 29% des jeunes poursuivent des études supérieures. En 2008, l'Equateur comptait 8.400 étudiants en mobilité internationale (soit 1,6%). En 2007, la France était le 7^e pays d'accueil des étudiants équatoriens après les Etats-Unis, l'Espagne, Cuba, le Chili et l'Italie⁸. Néanmoins, le potentiel de mobilité est important, notamment en raison de l'intensification des dispositifs de bourses du gouvernement équatorien et de l'attractivité du système universitaire français, dont la promotion est assurée par l'Espace Campus France en Equateur.

IV. Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

▪ Programmes PREFALC (en vigueur)

Il existe, entre l'Equateur, la France et d'autres pays, des accords dit « PREFALC ». Ceux-ci regroupent au moins une université française et deux universités Sud Américaines sur des thématiques spécifiques:

- PREFALC « Science et Gestion de la Terre, Géologie, Risques et Gestion du Territoire » (2010-2011 puis 2012-2013) entre l'Université de Nice, l'Ecole Polytechnique Nationale de Quito (EPN), et l'Université San Marcos de Lima et l'IRD. Les universités françaises associées à ce projet sont l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, ainsi que l'université Paul Sabatier de Toulouse.
 - PREFALC « Zoonoses et Environnement » (2012-2013) en partenariat avec l'Université de Cuyo en Argentine, l'Université del Este du Paraguay, l'Université Centrale de l'Equateur (UCE), et l'Université de Limoges (Facultés de médecine et pharmacie).
 - PREFALC « Chimie verte » (2013-2014) entre l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT), l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Toulouse, l'Université Autonome du Chihuahua (Mexique), l'Ecole Supérieure Polytechnique de Chimborazo (ESPOCH, Equateur) et l'Université Pontificale Javeriana (Colombie).
 - PREFALC « Ecole de chimie théorique et modélisation » (2013-2014) entre l'Université de Bordeaux 1, et l'Université Catholique du Pérou (PUCP), en partenariat avec l'Université Nationale Mayor San Marcos (Lima), l'Université National des Ingénieurs (Lima), l'Institut Supérieur des Technologies et Sciences Appliquées de Cuba (INTEC), l'Université Simon Bolivar et l'Université des Andes (Venezuela), l'Université Nationale de Colombie, l'Université San Francisco de Quito (USFQ)
- *Prolongement de coopération suite à un programme PREFALC*

⁸ Sources : Agence Campus France, mars 2011 : http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/stats_pays/fr/equateur_fr.pdf

- « Droit, Institutions et Développement : approches comparées Europe-Amérique latine » (2007-2009) entre l'Université Pierre Mendès France (Grenoble II), l'Université Nationale de Colombie, l'Université Andine Simon Bolivar (Quito) et l'Université Mayor de San Andres (La Paz). Suite à ce PREFALC, les échanges de professeurs continuent.
- « Développement Régional et Planification territoriales » (2009-2011) entre l'Université de Paris 1 (faculté de Géographie), Université Pontificale Catholique de l'Equateur (PUCE, département de Géographie) et l'Université San Marcos de Lima (Département de Géographie).
- Accords de coopération inter-universitaire

Il existe également des accords de coopération inter-universitaire entre la France et l'Equateur qui prévoient la mise en place d'échanges d'étudiants et de professeurs, l'organisation de séminaires et de cotutelles, ainsi que la mise en place de cursus communs.

1- Les doubles diplômes délocalisés permettent d'harmoniser le niveau des diplômes entre les universités françaises et équatoriennes. La spécificité de ces formations est qu'elles sont dispensées par les deux établissements qui se partagent le cursus :

- Licence en Sciences Economiques et Gestion délivrée par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne aux étudiants de la filière économique de la Faculté de Sciences de l'Ecole Polytechnique Nationale (EPN). Initiée en 2006, cette coopération débouche sur une vingtaine d'étudiants par promotion. Cette coopération s'étend désormais au niveau master 1.
- Licence en Sciences Economiques et Gestion délivrée par l'Université Pierre Mendès France (Grenoble II) aux étudiants de la filière économique de l'Université Pontificale Catholique de l'Equateur (PUCE). Initiée en 2009, cette coopération débouche sur une vingtaine d'étudiants par promotion. Les étudiants étudient trois ans à la PUCE et une année à distance avec Grenoble, avec des missions régulières de professeurs de Grenoble afin de réaliser des cours et encadrer les élèves. Les deux universités négocient actuellement un Master commun en politiques publiques.

2- Accords de coopération universitaire

Administration, droit, sciences politiques

- Accord cadre entre l'Institut des Hautes Etudes Nationales (IAEN) et l'Ecole Nationale d'Administration (ENA). Cet accord, signé en 2011, a permis à plusieurs fonctionnaires de l'IAEN ont participé à des cycles thématiques de formation courte (CISAP) de l'ENA. Des missions de formation spécifiques de l'ENA sont également prévues en Equateur, notamment sur la thématique du « Changement dans l'administration », considérée comme une priorité pour l'IAEN.
- Accord cadre de coopération entre l'Université publique de Cuenca et l'Université Sorbonne nouvelle III (2011).
- Accords d'échanges d'étudiants entre l'Institut des Hautes Etudes sur l'Amérique Latine (IHEAL) et l'Université Andine Simon Bolivar (UASB) depuis 2007, la Faculté Latino-Américaine des Sciences Sociales (FLACSO) depuis 2008, et l'Université publique de Cuenca (depuis 2011)
- Accord cadre entre la FLACSO et l'Université de Lyon II
- Accord d'échanges universitaires entre l'Université des Spécialités de l'Esprit-Saint (UEES Guayaquil) et l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense ; Accord entre l'UEES et l'Université Pierre Mendès France (UPMF) Grenoble ; Accord entre l'UEES et l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris ; Accord entre l'UEES et l'Université de Montpellier., en droit et sciences politiques

Economie, Commerce

- Accord entre l'Université Santa Maria (Guayaquil) et l'Ecole Supérieure de Commerce International (ESCIP, Pas de Calais) --
- Accord entre l'Université des Amériques (UDLA) et l'Ecole Centrale d'électronique et l'Institut Français de Gestion.
- Accord entre l'Université du Pacifique et Toulouse Business School (jusqu'en 2013)
- Accord entre l'Université du Pacifique et ESC Rennes School of Business
- Accord d'échanges universitaires entre l'Université des Spécialités de l'Esprit-Saint (UEES Guayaquil) et l'IAE Montpellier

Gastronomie

- Accord de coopération entre l'Université de San Francisco de Quito (USFQ) et l'Ecole Paul Bocuse en Hôtellerie/Gastronomie. Un accord cadre lie également l'USFQ avec l'Université de Poitiers.

Ingénierie

- Accord cadre de coopération entre l'Institut Aéronautique et Spatial (IAS) de Toulouse et l'Ecole Polytechnique de l'Armée (ESPE, Quito). L'accord, signé en juillet 2012, prévoit l'appui de l'IAS à la création d'une filière universitaire en aéronautique (formation d'instructeurs en France ; appui à la création d'une filière en ingénierie, maintenance et aviation à l'ESPE)
- Accord de coopération entre l'Université San Francisco de Quito (USFQ) et l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse. Un master en Nanoélectronique est en cours de montage entre l'USFQ, l'ENSEEIH et l'Université de Calandria (Italie) et devrait s'ouvrir en 2014.
- Accord de coopération entre le PRES de Toulouse, l'Ecole Supérieure Polytechnique de Chimborazo (ESPOCH) et l'Université Nationale du Chimborazo (UNACH) depuis 2012
- Accord de partenariat entre l'Université de Cuenca et le réseau d'Ecoles d'Ingénieurs « n+i » (permettant le financement d'une bourse étudiante par l'Université de Cuenca), signé en 2012.
- Accord cadre de coopération entre l'ESPE et l'Université de Val de Loire.
- Accord cadre de coopération entre l'EPN avec l'Université Pierre Mendès de Grenoble (2012)
- Accord de coopération entre l'Ecole Polytechnique Nationale (EPN) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE), période 2010-2015.
- Coopération au niveau master en biotechnologie moléculaire entre de l'Université publique de Guayaquil et le laboratoire « Concepto Azul ». Cette coopération a bénéficié de l'appui de l'IFREMER, du CIRAD et de l'Université de Montpellier.

Linguistique

- Accord cadre de coopération entre l'Université de Poitiers et l'Université Technique d'Ambato (septembre 2013)
- Accord cadre de coopération entre l'Université de Poitiers et l'Université Centrale de l'Equateur (en cours de négociation en 2013)

Médecine

- Accord-cadre de coopération entre l'Université Pontificale Catholique de l'Equateur (PUCE) et l'Université de Strasbourg (2009-2013) qui s'ouvre notamment sur des échanges d'étudiants en médecine (DFMS / DFMSA).

3- Les collaborations au niveau de la recherche

En Equateur, la coopération scientifique est soutenue par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA), en partenariat avec plusieurs universités, instituts de recherche et organismes publics en Equateur. Un accord cadre de coopération lie également la SENESCYT et le CNRS depuis 2012.

Outre la coordination de projets de recherche et la publication d'articles scientifiques, l'IRD et l'IFEA contribue activement à la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs équatoriens dans le cadre de missions d'enseignement et la direction de projets de thèse en Equateur et dans les laboratoires en France.

- *L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)*

L'IRD coordonne des programmes scientifiques en Equateur dans le cadre des programmes Pilotes Régionaux (PPR) « AMAZ » et « RIVIA » :

- Programme de recherche en Sismologie et Vulcanologie dans le cadre du Laboratoire Mixte International (LMI) « Séismes et Volcans » en partenariat avec l'Institut de Géophysique de l'EPN, le laboratoire « Magmas et Volcans » (Clermont-Ferrand), l'Institut des Sciences de la Terre « ISTerre » (Grenoble) et le laboratoire Géoazur (Université de Nice Sophia Antipolis). Ce LMI développe plusieurs programmes portant sur la géomorphologie, la tectonique, la géodésie, la sismologie, la géophysique marine (ATACAMES), la volcanologie, la pétrologie et la géochimie.
- Programme de recherche sur l'impact du Changement climatique sur les glaciers dans le cadre du LMI « Greatice » en collaboration avec l'EPN, l'INAMHI, l'EPMAPS et deux UMR en France (HSM et LTHE). Ce LMI développe le programme Glaciers, páramos et ressources en eau dans les Andes tropicales.

- Programme de recherche dans le cadre de la Jeune Equipe Associée Internationale (JEAI) spécialisée sur l'Epidémiologie Moléculaire et l'étude de la maladie du chiagas en partenariat avec la PUCE et l'UMR MIVEGEC
- Programme de recherche « MONOIL » sur l'impact socio-environnemental de l'activité pétrolière en Equateur en partenariat entre le Ministère de l'Environnement (PRAS), EP-Petroecuador, PetroAmazonas, un consortium de 7 universités équatoriennes (EPN, FLACSO, PUCE, UCE, USFQ, Université de Guayaquil, UASB) et plusieurs UMR en France (GET, HSM, EPOC, GEOD). Ce programme multidisciplinaire dispose de composantes environnementales (hydrogéochimie, pédologie, biologie, éco-toxicologie), humaine et sociale (sociologie, géographie, épidémiologie sociale)
- Programme de recherche sur la biodiversité dans les Andes et Yasuni en partenariat entre la PUCE et l'Unité de recherche de l'IRD BEI. Ce programme inclut 3 projets : Impact du retrait glaciaire sur la biodiversité aquatique de ruisseaux hauts-andins ; Rôle fonctionnel de la diversité des communautés d'insectes dans la parcelle forestière de 50 ha de la station de recherche Yasuni ; Contrôle intégré des ravageurs de cultures et changements climatiques dans les Andes tropicales
- Programme de recherche sur l'Hydro-géodynamique du bassin Amazonien et des fleuves Côtiers en partenariat avec l'INAMHI et plusieurs UMR (INSU, HSM Montpellier, GET Toulouse, ORE HYBAM)
- Programme de recherche sur les tsunamis en partenariat entre l'INOCAR, l'ESPOL et plusieurs laboratoires français (CR-IRD, Geoazur)
- Programme de recherche en archéologie en partenariat entre l'Institut National de Patrimoine Culturel (INPC), le Musée de la Banque Centrale, la PUCE, l'UTPL, la Mairie de Palanda et l'UMR Patrimoines Locaux.
- Programme de recherche sur les palmiers néo-tropicaux en partenariat avec la PUCE, l'UMR DIADE et AMAP

- L'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA)

En Equateur, la coopération de l'IFEA s'articule à trois niveaux

- Le développement de la recherche scientifique (projet archéologique de Zulay)
- La formation (FLACSO, ESPOL, PUCE)
- La diffusion scientifique, à travers de nombreuses publications et l'organisation de Congrès, à l'instar de la 3e Rencontre Internationale d'Archéologie Amazonienne organisée en partenariat avec la FLACSO (septembre 2013)

- Coopération non-gouvernementale

L'Association Vétérinaires et Agronomes Sans Frontières (AVSF) coordonne une série de projets de recherches dans le cadre du projet de « marché paysans » au niveau andin, en lien avec le Centre de Recherche Rural de l'Ecole Supérieure Polytechnique du Littoral (ESPOL,, Guayaquil), la Faculté d'Agronomie de l'Université Centrale de l'Equateur (UCE, Quito), l'Institut National de la Recherche en Agronomie (INRA) et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD).

IV. Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Programme « Erasmus Mundus » de l'Union Européenne

Universités et écoles d'ingénieurs françaises ayant accueilli des étudiants et professeurs équatorien dans le cadre du programme Erasmus Mundus (depuis 2005) :

- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris (2008)
- Ecole Polytechnique (2010)
- Institut National d'Enseignement Supérieur et de Recherche Agronomique et Agroalimentaire de Rennes (2005, 2008, 2009)
- Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (2005, 2006)
- Montpellier Supagro (2009)
- Université Charles de Gaulle – Lille 3 (2013)
- Université d'Aix Marseille (2011)

- Université de Bordeaux I (2009)
- Université de Bourgogne (2011)
- Université de Montpellier 2 (2011)
- Université de Nice – Sophia Antipolis (2010)
- Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (2011)
- Université de Poitiers (2006, 2009, 2011)
- Université de Reims Champagne-Ardenne (2009)
- Université de Toulouse le Mirail - Toulouse II (2008)
- Université Jean-Monnet de Saint Etienne (2009)
- Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis (2008)
- Université Robert Schuman – Strasbourg III (2008, 2009)

Programmes ALFA

Au niveau européen, quelques universités équatoriennes sont associées au programme de coopération universitaire régional Union Européenne – Amérique latine « ALFA ».

ALFA II (2000-2006)

- L'Ecole Polytechnique Nationale (EPN) a collaboré au sein du projet GUIA, Gestión Universitaria Integral del Abandono piloté par l'Université Polytechnique de Madrid, en partenariat avec l'Université Paris XII Val de Marne.

ALFA III (2007-2012)

- L'Université Centrale de l'Equateur (UCE) collabore au sein du projet Equality - Strengthening Women Leadership in Latin American HEIs and Society piloté par l'Institut Technologique du Costa Rica, notamment en partenariat avec l'université Michel Montaigne de Bordeaux.
- L'Université Technique d'Ambato collabore au sein du projet DHES - Red Derechos Humanos y Educación Superior piloté par l'Université Pompeu Fabra (Barcelone), notamment en partenariat avec l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Autres programmes

Enfin, il convient de noter que les Universités équatoriennes, dans leur volonté de reconnaissance internationale, ont mis en place des partenariats avec l'Espagne et le Portugal notamment au sein de l'OEI « Organización de Estados Iberoamericanos » et sa filière « éducation ».

V. Orientation à donner à la coopération universitaire française-équatorienne

- *Renforcer la mobilité étudiante encadrée à travers les dispositifs de bourse*

Le renforcement de la mobilité étudiante entre l'Equateur et la France, notamment au niveau master et doctorat, est l'une des priorités dans le cadre de la coopération universitaire, afin de contribuer au développement humain de l'Equateur. En ce sens, les actions de coopération entre la France et l'Équateur, notamment au niveau des bourses, sont nombreuses et touchent différents domaines. En voici quelques exemples ci-dessous.

Depuis 1990, la France a permis de financer une centaine de bourses (en classe préparatoire, diplôme d'ingénieur, de médecine, de master et doctorat), ce à travers de multiples programmes, notamment: les bourses conjointes Ambassade de France / SENESCYT, les bourses Eiffel, les bourses d'excellence major (pour les meilleurs élèves de terminale du Lycée franco-équatorien La Condamine), les bourses régionales dans le cadre de la coopération universitaire (notamment à travers la région Rhône Alpes), les bourses de l'IRD et de l'IFEA, etc. Le renforcement du partenariat avec la SENESCYT au niveau des bourses de troisième cycle et de la préparation linguistique s'avère également stratégique pour le renforcement de la mobilité étudiante.

L'Ambassade permet également aux étudiants en linguistique, qui ont vocation à devenir professeur de français, de se rendre en France en tant qu'assistant de langues grâce au Programme bilatéral d'échange d'assistant de langues coordonné avec le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP). Depuis 2002, ce programme a permis à plus de 80 étudiants équatoriens de se rendre en France (dont 61% issus de la filière plurilingue de l'Université Centrale de l'Equateur, 25% de la filière plurilingue de l'Université publique

de Guayaquil, 14% d'autres universités). En échange, des étudiants français sont invités par des centres de langues d'universités équatoriennes partenaires pour y enseigner le français (notamment à l'Université Centrale de l'Equateur, à l'Université publique de Guayaquil, à l'Université Technique de Ambato et à l'Université Technique du Cotopaxi). La préparation linguistique des étudiants et l'appui à la formation des futurs professeurs de français s'avèrent, en effet, fondamental pour la pérennisation de la coopération universitaire et la promotion de la mobilité étudiante.

- Priorité à la coopération universitaire de troisième cycle

Compte tenu de la modestie des moyens financiers et des priorités françaises, l'objectif, en termes de coopération universitaire est de resserrer les liens existants déjà entre certaines universités et de privilégier les accords qui mettent en place une véritable politique de coopération. La priorité est donnée aux mobilités encadrées de 3^e cycle et aux coopérations en Master 2 et Doctorat, dans le but de développer la recherche. L'objectif est de favoriser les accords porteurs, notamment les PREFALC qui permettent d'initier des coopérations souvent durables.

S'orienter vers des partenariats au niveau du doctorat est également porteur pour l'Equateur, demandeur de spécialisations et de transfert de technologie dans des domaines de pointe. Ce d'autant au regard des objectifs fixés par le gouvernement équatorien, notamment de la loi organique de 2010 et des règlements postérieurs qui obligent les universités d'enseignement et de recherche à disposer d'ici 2017 d'un minimum de 70% de professeurs d'université titulaires possédant un doctorat (40% pour les universités d'enseignement supérieur)⁹. Or, d'après le Conseil d'Education Supérieure, seuls 2% des professeurs disposent d'un doctorat et 40% ne dispose que d'un niveau licence¹⁰. La formule des cotutelles de thèses, avec la souplesse qu'elle autorise en termes de recours à la formation à distance, ainsi que les moindres exigences en termes de séjour en France est une voie qui retient l'attention des partenaires universitaires. Sur le plan scientifique, les objectifs fixés par la loi sont également particulièrement incitatifs¹¹.

Suite aux missions du réseau d'écoles d'ingénieurs « n+i » en 2011 et 2012, il existe des perspectives de développer, avec les universités équatoriennes, des coopérations universitaires en sciences et technologie en parfaite complémentarité avec les projets de développement économique (formation en ingénierie ferroviaire en lien avec la construction tramway de Cuenca, formation en ingénierie aéronautique et mécanique en lien avec l'IAS, etc.)

Enfin, le fait de se recentrer sur les coopérations existantes ne doit pas empêcher de rester ouvert à d'autres domaines de coopérations (Ingénierie, Médecine, Sciences Humaines, Linguistique). De plus, il serait intéressant de parvenir à intégrer les actions de coopération universitaire dans le cadre de coopérations décentralisées (ex : PACA / Azuay ; Ile de France / Pichincha ; Midi Pyrénées / Chimborazo ; Rhône Alpes / Napo; Meurthe et Moselle / Loja) et inciter les institutions locales à soutenir leur coopération universitaire par des cofinancements.

VI. Contacts utiles

- **Ambassade de France en Equateur:** www.ambafrance-ec.org
- **Campus France Equateur :** www.equateur.campusfrance.org
- **SENESCYT:** <http://www.educacionsuperior.gob.ec/>
- **CEEACES:** www.ceaaces.gob.ec
- **Conseil d'Education Supérieure :** www.ces.gob.ec/
- **Système d'Evaluation et d'Admission à l'enseignement supérieur :** www.snaa.gob.ec

⁹ Sources : Loi organique sur l'enseignement supérieur du 10 octobre 2010 (13^e disposition transitoire), règlement relatif à la loi organique sur l'enseignement supérieur (septembre 2011), règlement du CEAACES sur la typologie des universités du 19 juin 2012 (articles 2 et 3)

¹⁰ Source : article de la *Revista Lideres*, 01/10/2012

¹¹ La loi organique prévoit que 6% du budget des universités (publiques et privées) doivent être consacrées aux publications, aux bourses de 3^e cycle pour ses enseignants et aux recherches qui intéressent le développement national, sous peine de sanction.

- Programme « Prometeo » : prometeo.senescyt.gob.ec
- Programme de bourses SENESCYT : programasbecas.educacionsuperior.gob.ec
- Projet « Yachay » : <http://www.yachay.ec>
- **Liste des universités françaises dont les diplômes sont reconnus par la SENESCYT (2013)**
<http://www.educacionsuperior.gob.ec/reconocimiento-e-inscripcion-de-titulos-expedidos-por-instituciones-de-educacion-superior-extranjeras/>
- **Liste de « prestige » des universités étrangères reconnues par la SENESCYT (2013)**
<http://programasbecas.educacionsuperior.gob.ec/programas/becas-en-el-exterior/programa-convocatoria-abierta-2013#descripci%C3%B3n>
- **Liste d'excellence des universités étrangères reconnues par la SENESCYT (2013)**
<http://programasbecas.educacionsuperior.gob.ec/programas/becas-en-el-exterior/universidades-de-excelencia#descripci%C3%B3n>
- **Classification des universités en Equateur (2009)**
http://www.ceaaces.gob.ec/index.php?option=com_content&view=article&id=19&Itemid=22
- **Liste des universités en Equateur :**
http://www.ceaaces.gob.ec/index.php?option=com_content&view=article&id=33:universidades-&catid=15:universidades&Itemid=35
- **Loi Organique sur l'Enseignement Supérieur (LOES)**, publiée au Journal Officiel No. 298 du 12/10/2010
<http://ceaaces.gob.ec/images/LOTAIP/informacionfinanciera/normasdecreacion/loes.pdf>
- **Décret relatif à la LOES**
<http://ceaaces.gob.ec/images/LOTAIP/informacionfinanciera/normasdecreacion/rloes.pdf>
- **Règlement académique du Conseil d'Education Supérieure**
<http://www.ces.gob.ec/regimen-academico/borrador-integrado-del-reglamento-regimen-academico>

== Mise à jour : le 30 septembre 2013 ==